

Communiqué  
de presse



## « Echanges fructueux », mots clefs de ce jeudi 27 juin au BIK

Le 01.07.2024  
à Toulouse

Le BIK a organisé ce jeudi 27 juin 2024 son Assemblée Générale, qui a été suivie d'une journée technique de restitution des travaux de recherche-expérimentation qui sont menés en son sein. Elle s'est tenue à Saint-Lon-les-Mines, dans les Landes. Retour sur les temps forts de cette journée.

### L'assemblée générale du BIK

Les adhérents ont validé les questions statutaires, dont le rapport moral et le rapport d'activité 2023 du Bureau national Interprofessionnel du Kiwi en annexe, et ont salué le travail accompli par le BIK.

A la suite de l'Assemblée Générale statutaire, M. Freddy THOMAS, d'Eurofins, a présenté les travaux en cours au BIK sur la création d'une base de données « origine France » en vue de lutter contre la francisation via des analyses isotopiques et RMN. Au bout de 3 années de construction de cette base de données et l'introduction cette saison d'échantillons étrangers dans cette base, les résultats sont très positifs : les limites de l'origine France sont consolidées, et l'usage des données est jugé fiable pour les échantillons français (bien classés à 99 %) et étrangers (bien classés à 72 %). L'année 2024 sera donc une année de consolidation de la base de données, entre autres en accroissant le nombre d'échantillons étrangers. Cet outil devrait ainsi permettre dans les prochaines années de contribuer à la protection des kiwis origine France.

Une des préoccupations majeures de l'année en cours est la défaillance des moyens de protection, et cela tout particulièrement en France. De plus, véritable cas d'école, l'alerte concernant la protection contre *Halyomorpha halys*, à l'avant-veille du début de la protection, fut une actualité brûlante.

C'est pour cela que, en lien avec l'actualité 2024 et à la suite des manifestations des agriculteurs de début 2024, le CA du BIK a souhaité faire un focus sur ces questions.

Nous avons ainsi présenté les travaux du BIK pour le « Comité de solutions », travaux toujours en cours pour le kiwi. Le benchmarking réalisé dresse un constat alarmant : aujourd'hui, sur les 35 usages kiwi répertoriés en Europe, 8 n'existent pas en France bien que pour 6 d'entre eux les maladies ou ravageurs soient présents dans l'Hexagone (les deux restants étant des ravageurs présents en Espagne et Italie, dont on peut craindre qu'ils arrivent prochainement en France). Plus alarmant encore, sur les 15 usages essentiels existants en France pour les producteurs, 11 sont non ou mal pourvus – bientôt 12 voire 13. Et lorsqu'on regarde du côté des substances actives d'intérêt fort, seules 9 % d'entre elles sont autorisées en kiwi en France contre 56 % en Italie, 49 % au Portugal et 39 % en Grèce. Les attentes des kiwiculteurs sont donc fortes sur ce dossier, eu égard aux impasses auxquelles ils font face.

L'intervention de Jérôme OSSARD, Président d'AUDACE, a naturellement et très utilement complété ce sujet important. Il a rappelé qu'en amont du Comité de Solutions, ce sont 75 substances actives qui risquent d'être prochainement supprimées, pouvant entraîner la suppression de 1772 autorisations de mise sur le marché de spécialités phytosanitaires. Il a rappelé que les carences observées en kiwi ne sont malheureusement pas

Communiqué  
de presse



## « Echanges fructueux », mots clefs de ce jeudi 27 juin au BIK

Le 01.07.2024  
à Toulouse

un cas isolé en France, l'ensemble des autres cultures étant concernées, plus ou moins gravement, par ce problème. Il a terminé son intervention par les leviers réglementaires à notre disposition pouvant permettre de trouver des solutions à ce problème.

Les producteurs présents ont très largement échangé et interagi avec les intervenants. Le travail sans relâche du BIK, et notamment celui de sa Présidente, Marie-José SANZ, sur le dossier deltaméthrine, dont l'usage est majeur dans la protection contre Halyomorpha Halys, a été souligné à plusieurs reprises et largement approuvé.

### La restitution des travaux du BIK

Le BIK a exposé les problématiques sur lesquelles il travaille aux producteurs et journalistes présents, fait un état des lieux de l'avancée des travaux, et en a profité pour indiquer les recherches à venir.

### Les travaux en cours La punaise diabolique

Les dégâts occasionnés par la punaise diabolique sur kiwi peuvent être importants et provoquer des chutes de fruits. Il est donc essentiel de trouver des solutions durables pour lutter contre ce ravageur. Le BIK a participé au projet POLCKA (régulation des punaises Pentatomides en culture de Choux, Concombres, Kiwis et Aubergines), aujourd'hui clôturé, en vue de rechercher des solutions de lutte alternatives et complémentaires à la lutte phytosanitaire. Si l'étude de la maturation ovarienne a permis de valider en France le modèle connu pour prédire le 1er pic de ponte de la punaise diabolique, les essais de répulsifs et méthodes alternatives n'ont pas démontré à ce jour d'efficacité.

Les essais 2024 sont orientés autour de 3 axes : les pièges d'hivernage, les plantes répulsives et les lâchers augmentatifs de *Trissolcus mitsukurii*, parasitoïde de la punaise diabolique présent en Nouvelle-Aquitaine.

### Le dépérissement en verger de kiwi & l'irrigation

Le dépérissement des kiwis est aujourd'hui une problématique majeure de la culture de kiwi. Le BIK a participé début 2024 au XIe symposium international sur le kiwi organisé par l'ISHS et y a présenté ses premiers travaux sur les dépérissements. Les échanges se sont naturellement engagés avec d'autres chercheurs travaillant sur le même sujet ce qui a abouti en juin 2024 à une visite d'essais similaires à ceux du BIK en Italie. Les travaux de nos collègues italiens, tout comme ceux du BIK, tendent à démontrer que l'engorgement en eau des sols est un facteur majeur expliquant le dépérissement, en interaction avec les pratiques agronomiques (irrigation en premier lieu) et le climat, et que des solutions agronomiques appropriées à la sévérité du dépérissement peuvent permettre de restaurer un verger dépérissant. La présentation des premiers résultats de prélèvements racinaires sur les parcelles du BIK a permis aux producteurs présents de bien visualiser ces propos.

Communiqué  
de presse

## « Echanges fructueux », mots clefs de ce jeudi 27 juin au BIK

Le 01.07.2024  
à Toulouse

L'essai irrigation, qui a commencé début mai 2023, a pour objectif d'étudier quels sont les effets de chaque système d'irrigation sur le système racinaire des vergers de kiwi. Le but premier est de connaître la répartition de l'eau dans le sol (bulbe d'irrigation) et, de fait, la répartition des racines et leur activité, ainsi que les conséquences sur l'appareil végétatif, mais également de déceler un potentiel stress hydrique engendré. Les résultats pourraient permettre de choisir au mieux le système d'irrigation en fonction des besoins du kiwi et des caractéristiques pédologiques de la parcelle. Malheureusement, les conditions pluvieuses de 2023 et de ce début 2024 ne permettent pas de mettre en œuvre l'ensemble du protocole.

### La base de données « Origine France »

Cf. Assemblée Générale du BIK

### Un essai ombrières photovoltaïques à venir

Un essai visant à étudier le comportement du kiwi sous ombrière photovoltaïque sera lancé au dernier trimestre 2024. L'objectif est de suivre le comportement physiologique du kiwi dans de telles conditions afin de vérifier si la culture sous ombrières photovoltaïques est compatible avec l'Actinidia.

Le kiwi français, c'est :

**4490**<sup>HA</sup>

DE VERGERS ET

**1150**

PRODUCTEURS

**75%**

DES KIWIS FRANÇAIS SONT  
PRODUITS  
DANS LE SUD-OUEST  
DE LA FRANCE

**8<sup>ème</sup>**

FRUIT PRÉFÉRÉ DES  
FRANÇAIS AVEC UNE  
CONSOMMATION DE 4,5KG  
PAR MÉNAGE ET PAR AN

**6<sup>ème</sup>**

ESPÈCE DE FRUIT  
PRODUITE DANS  
L'HEXAGONE !

Depuis plus de 40 ans, le BIK rassemble les producteurs, coopératives et expéditeurs de kiwi français. Structure interprofessionnelle, il promeut et valorise le kiwi français, crée et compile les données de la filière kiwi, défend le kiwi français et mène les actions de recherche-expérimentation, en relation permanente avec les autres pays producteurs.

**CONTACTS PRESSE : BIK - BUREAU NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DU KIW**

Zoé Monchecourt, Chargée de communication, [zoe.monchecourt@kiwidefrance.fr](mailto:zoe.monchecourt@kiwidefrance.fr)

Adeline Gachein, Directrice, [adeline.gachein@kiwidefrance.fr](mailto:adeline.gachein@kiwidefrance.fr)



## **Rapport d'Activité 2023 du Bureau national Interprofessionnel du Kiwi**

### *Promotion du kiwi français*

- Pour la campagne 2022/2023, la communication du BIK a maintenu le cap de la saison précédente : des messages écrits informatifs et pédagogiques. Par ailleurs, pour toucher un public plus large, les actions réseaux sociaux et presse digitale ont été privilégiées. La création de la Kiwik, semaine de célébration du kiwi et de la bonne humeur, a servi ces objectifs.  
**En tout, le programme de communication du BIK a permis de toucher plus de 91 millions de contacts (budget de 115 K€), un résultat équivalent à l'année précédente.**

- Les relations presse ont été accrues sur l'exercice 2023 :
  - Rédaction et envoi de communiqués de presse corporate et recettes thématiques, 1 dossier de presse, 1 cookbook. L'envoi de recettes thématiques aux moments clefs du calendrier culinaire a été renouvelé car il permet une meilleure diffusion de nos recettes exclusives.
  - 2<sup>e</sup> édition d'un atelier culinaire à destination des journalistes et blogueurs pour leur faire tester nos recettes kiwi, avec deux sessions dans la même journée.

Les résultats de ces actions ont été positifs puisque nous avons obtenu 150 retombées qualifiées entre octobre 2022 et février 2023 (contre 120 la saison précédente), avons bénéficié de 3 passages en journaux télévisés et 2 passages en radio nationales (2 TV et 2 radios la saison précédente).

- Les actions médias n'étaient initialement pas prévues mais le partenariat avec le magazine Grand Seigneur a été l'opportunité de publier un dossier décalé visuellement mais dense d'informations sur le kiwi français, avec des recettes de grands chefs cuisiniers hors de notre portée.
- Les actions social média ont été accrues par la sponsoring de 37 publications sur nos réseaux sociaux sur Instagram et Facebook (51 millions de contacts).
- Pour la 3<sup>e</sup> et dernière année du programme européen FV Family, les actions digitales et la campagne télévisée ont été réitérées. Le spot télévisé de 12 secondes a été diffusé sur 6 chaînes jeunesse pendant 4 semaines, il a été visionné par 17,8 millions d'enfants. Sur les réseaux sociaux, le défi vert kiwi a été relevé par 4 influenceurs, et les 4 vidéos de recettes ont été vues par 858 000 personnes.
- Les partenariats culinaires ont été réalisées avec 3 influenceurs (Lucie BRISOTTO, David EZAN et Alizon DEFRANCE) et un chef cuisinier (Richard FANTON). Leurs recettes exclusives ont été communiquées à la presse tout au long de la saison, publiées sur le site internet et sur les réseaux sociaux, parfois même en format vidéo.
- La journée kiwi du Salon International de l'Agriculture animée par le BIK a eu lieu le 2 mars 2023.

***A propos du BIK** : Depuis bientôt 40 ans, le BIK rassemble les producteurs, coopératives et expéditeurs de kiwi français. Il reflète leur volonté de travailler ensemble pour promouvoir et valoriser le kiwi français.*



## Culture du kiwi & Recherche-expérimentation

- **Demande de dérogations 120 jours.** 4 dérogations ont été demandées en 2023 : Aliette Flash sur *Phytophthora*, Movento sur cochenille, Geoxe sur *Sclerotinia* et Decis sur *Halyomorpha halys*. Toutes les dérogations demandées ont été accordées.
- **La punaise diabolique (*Halyomorpha halys*) en vergers de kiwis, projet POLCKA.** Le projet POLCKA est un projet collectif de 3 ans co-financé par FranceAgriMer avec plusieurs partenaires qui sont Invenio, le BIK, le CVETMO, le GRAB, l'INRAE Sofia Antipolis et Koppert. L'objectif du projet est d'avancer dans la recherche de solutions de biocontrôle de la punaise diabolique en kiwi. L'étude sur la maturation ovarienne a été continuée en 2023, validant le modèle existant pour déterminer à quel moment la première ponte et les premières nymphes apparaissent, mais il n'a pas été possible de modéliser la 2<sup>e</sup> ponte. Pour cette dernière et 3<sup>e</sup> année d'essais, nous avons remanié certains essais et stoppé ceux sans résultats probants ont été arrêtés. En conclusion de cette 3<sup>e</sup> année, l'ensemble des méthodes testées n'ont pas démontré de résultat permettant d'envisager l'une d'entre elles pour lutter contre la punaise diabolique, confortant l'intérêt de maintenir un usage phytosanitaire actif et de creuser la piste de la lutte biologique via un parasitoïde. Le réseau de suivi a été mis en œuvre pour la 5<sup>e</sup> année consécutive. Des essais comparatifs de différents pièges ont été menés.
- **La mise en place d'un réseau de suivi *Popillia japonica*.** L'insecte étant présent en Italie et représentant un fort danger pour le kiwi, le BIK a mis en place un réseau de suivi complémentaire à celui du SRAL Nouvelle-Aquitaine. Aucune capture n'a été relevée.
- **Les dépérissements du kiwi (projet Unlocked).** Le projet Unlocked - Utilisation de Leviers agrOécologiques en Kiwi pour Eviter le Dépérissement a été mis en place en 2020 par le BIK, en vue de proposer des solutions agronomiques de remédiation aux producteurs, car ce phénomène pourrait être contré avant la dégénérescence complète des plants. La 2<sup>e</sup> année des essais s'est déroulée sans heurts, et les mesures ont été réalisées. Leur analyse sera faite en fin de programme, afin de voir si ces modalités combinées ou seules apportent une amélioration du sol et permettent de rétablir la bonne santé des vergers. Le travail sur la comparaison des images satellites Sentinel2 a été accentué, et d'autres parcelles ont fait l'objet d'une notation pour continuer ces travaux, qui donneront lieu en 2024 à une présentation au séminaire scientifique sur le kiwi organisé par l'ISHS et à une publication scientifique.
  - **Construction d'une base de données « Origine France ».** La lutte contre la francisation est l'une des principales préoccupations du BIK. Pouvoir identifier par analyse l'origine France des kiwis, et ainsi orienter les possibles falsifications d'origine, est l'une des solutions techniques pour remédier à ce problème. Le BIK et le laboratoire Eurofins ont ainsi mené une seconde année d'essais pour caractériser l'origine France et les terroirs du kiwi français. L'essai sera reconduit en 2023.
  - **Micro-injection :** La méthode de micro-injection pourrait permettre de remplacer dans certains cas la pulvérisation. Cette méthode de protection des cultures préventive et consiste à réaliser une à plusieurs injections par an dans la plante. Elle est d'ores est déjà homologuée dans la lutte contre le charançon rouge du palmier. Les essais vergers se sont déroulés en 2023, avec deux différents produits injectés. Les mesures seront réalisées en 2024 lors de l'apparition des symptômes de PSA.
  - **Qualité du kiwi :** Pour la seconde année, le CTIFL et le BIK ont travaillé de concert pour déterminer l'influence de la date de récolte sur la qualité du kiwi et apporter des éléments scientifiques

**A propos du BIK :** Depuis bientôt 40 ans, le BIK rassemble les producteurs, coopératives et expéditeurs de kiwi français. Il reflète leur volonté de travailler ensemble pour promouvoir et valoriser le kiwi français.



en plus de nos connaissances empiriques. La question de la columelle dure, souci de qualité pour le consommateur, est également étudiée.

- **Photovoltaïque** : Le dossier déposé en 2022 a été remanié pour être déposé auprès de BPI France. Il a été accepté et débutera en 2024.
- **Réunions avec les producteurs** : en 2023, le BIK a organisé 3 réunions avec les producteurs pour restituer les connaissances et résultats des travaux du BIK (23 juin en Garonne, 20 juillet en Adour et 18 octobre en Vallée du Rhône).
- **Echanges avec les firmes phytosanitaires** pour de nouvelles solutions techniques.
- **Réunions internes et échanges avec les techniciens kiwi** du réseau BIK & Chambres d'Agriculture Sud-Ouest. Le BIK a notamment participé à une réunion de formation sur le kiwi organisé par la CA82.

### **Défense du kiwi français**

En 2023, le BIK a continué son travail de veille et de défense du kiwi français. Le 7<sup>e</sup> procès en francisation s'est tenu à Agen (47). Les échanges avec les inspecteurs de la DGCCRF ont continué et ont débouché sur une collaboration assez active avec les inspecteurs Occitanie et PACA.

Le BIK est intervenu auprès de la DCGGRF en début de saison pour demander des contrôles sur les kiwis importés très précocement. Cette action, immédiatement suivie par Interfel, puis assez rapidement par la DGCCRF, a permis de relever un certain nombre d'infractions.

Afin de défendre et protéger l'origine France, le BIK a déposé le logo du numéro conditionneur comme marque collective en février 2023. Cela permet désormais de limiter strictement l'utilisation de cette identité visuelle aux seuls adhérents à jour de leur cotisation, et de sécuriser l'utilisation de ce logo, qui est perçu comme une garantie d'origine par les grossistes et les primeurs.

### **Statistiques & suivi de la saison commerciale**

- Comme chaque année, la création et la compilation des données économiques et statistiques sont restées un axe important de travail du BIK :
  - Suivi des cotations RNM et autres indicateurs ;
  - Echanges avec le RNM sur les tendances des marchés internationaux et pour la publication du bilan annuel kiwi ;
  - Echanges avec des instances régionales pour la mise à jour de leurs données kiwi ;
  - Elaboration d'indicateurs ;
  - Recherche et compilation de données sur les autres pays producteurs ;
  - Suivi des importations et exportations françaises et européennes.
- Le BIK participe tout au long de la saison commerciale au GT produits d'Interfel qui réunit les organisations produit et les familles d'Interfel pour évaluer de manière hebdomadaire ou bimensuelle l'état du marché de chaque produit. Le BIK a présenté le bilan de la campagne kiwi 2022/2023 d'Interfel le 1<sup>er</sup> février 2023 et la campagne 2023/2024 lors de la réunion de lancement de campagne des produits d'automne et d'hiver d'Interfel du 20 octobre 2023.
- Le BIK a participé à l'IKO du 11 au 14 octobre 2023 à Curicó, Chili.

**A propos du BIK** : Depuis bientôt 40 ans, le BIK rassemble les producteurs, coopératives et expéditeurs de kiwi français. Il reflète leur volonté de travailler ensemble pour promouvoir et valoriser le kiwi français.



### **Autres sujets**

- **Communication interne** : le BIK a fait part de nombreuses informations à ses adhérents tout au long de l'année 2023. Il a ainsi envoyé 32 mails à ses adhérents, relatifs aux questions administratives du BIK, mais également aux informations réglementaires, techniques ou encore sur les actions de défense du kiwi français avec la francisation.
- **Commercialisation du calibre 49**. Afin de permettre plus de volumes de kiwi à la commercialisation, le BIK a sollicité la DGCCRF le 25 juillet 2023 pour demander une dérogation à la norme de commercialisation kiwi, en vue d'autoriser la commercialisation du calibre 49. La DGCCRF a répondu négativement à cette demande le 8 décembre 2023.
- Le BIK a participé à titre d'expert kiwi dans le cadre d'une expertise juridique agricole.
- Le BIK est intervenu auprès du ministre de l'Agriculture sur l'importance de l'irrigation en culture de kiwi.
- **Représentation** :
  - Le BIK est membre associé d'Interfel. A ce titre, il participe aux Conseils d'Administration, AG et réunions d'Interfel et des Comités Régionaux Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes d'Interfel.
  - Le BIK est adhérent de la FNPF et participe à ce titre aux Conseils d'Administration, AG, Congrès et réunions spécifiques de la FNPF. Il est également adhérent de l'ANEEFEL.
  - Le BIK représente ses membres lors des Assemblées Générales ou Congrès d'autres organisations de la filière fruits et légumes.
  - En 2023, le BIK a été présent sur FruitLogistica et FruitAttraction. Ces déplacements permettent de rencontrer nos adhérents et d'échanger avec les homologues internationaux.



## **Rapport Moral 2023 du Bureau national Interprofessionnel du Kiwi**

Mesdames, Messieurs, chers confrères,

Depuis les modifications statutaires du BIK, l'assemblée générale est désormais une assemblée ouverte, composée de tous les adhérents.

La première s'est tenue en Lot et Garonne l'an dernier ; nous avons cette année le plaisir de la réunir dans ce beau département des Landes, qui a vu naître les premiers vergers de kiwi en France. Nous saluons à cet égard la mémoire des premiers kiwiculteurs des vallées des gaves et de l'Adour, et tout particulièrement celle de Monsieur Henri Pédelucq, pionnier parmi les pionniers.

L'exercice qui nous rassemble aujourd'hui est celui de la récolte 2022. Une récolte française aussi basse en volume que la précédente, enregistrant une baisse de 5 à 6 % pour le bassin sud-ouest. Nous ne pouvons que constater, une nouvelle fois, le déficit de la production française. Il s'explique par le vieillissement du verger, par les conditions climatiques, notamment le gel printanier et les températures caniculaires estivales et bien sûr par les effets du dépérissement.

Nous avons pris du retard, mais le renouvellement est en route, toutes variétés confondues. Les kiwiculteurs français sont dans les starting blocks, prêts à démarrer à condition qu'on leur laisse les moyens de leurs légitimes ambitions et qu'on ne les freine pas par des obligations stériles. Nous y reviendrons.

Côté prix, après le niveau historique de la saison passée, ils sont à la baisse en 2023, tout en restant à un niveau globalement honorable. Le déficit de notre offre n'a pas permis une mise en marché facile ; la qualité est au rendez-vous, mais le déstockage du début de saison est poussif. La campagne a été plus longue, et les cours n'ont pas vraiment progressé sur la 2ème partie de campagne. Le marché du BIO a suivi la même tendance en début de période, la fin de saison a quant à elle été beaucoup plus dynamique.

Sur le contexte mondial, le volume italien est de nouveau en baisse, alors que le grec augmente. Les importations sont en diminution, avec une baisse historique du volume Hayward néo-zélandais. Cette baisse est appelée à s'accroître, au profit des kiwis jaunes.

En toute logique, les marchés export, grand export en particulier, déclinent. Les ventes se recentrent encore sur le marché intérieur. Notre fruit bénéficie d'une image de fruit sain, doté de nombreux atouts nutritionnels. Il bénéficie aussi d'une image de produit jeune.

Il bénéficie également du capital confiance attaché à l'origine France. C'est un levier que souhaitent actionner bien des filières. La communication mise en place par le BIK ainsi que notre vigilance collective, déterminée et dissuasive quant aux possibles fraudes à l'origine, continuent d'influer positivement sur le prix bord verger.

Vous le savez, votre association, le BIK, a mené un combat sans relâche. Ce n'est jamais fini. Vous verrez dans les comptes comme dans le rapport financier que la situation est saine, avec un résultat de 3 308 €.

**A propos du BIK** : Depuis plus de 40 ans, le BIK rassemble les producteurs, coopératives et expéditeurs de kiwi français. Il reflète leur volonté de travailler ensemble pour promouvoir et valoriser le kiwi français.







Le rapport d'activité vous exposera de façon détaillée les actions mises en place à la demande de votre conseil d'administration, fortement attaché au caractère concret des actions, dans un contexte de budget limité.

En résumé, la communication externe, modernisée depuis la saison précédente, se traduit par une augmentation des actions réseaux sociaux et presse digitale. Dans ce cadre, *la Kiwik* a été inaugurée, mettant en avant le caractère joyeux du kiwi. En parallèle, le programme européen, à destination des enfants, a vécu sa dernière année.

La communication aux adhérents s'est encore développée.

La défense du kiwi français en relation avec la DGCCRF se poursuit. La baisse du volume disponible a eu un effet positif sur les prix, cet effet a été optimisé par la « dissuasion active » (condamnations systématiques et vigilance). A cet égard, nous sommes dans la troisième année de la construction d'une base de données « origine France », dont les premiers enseignements, encourageants, vous seront ensuite présentés.

Les statistiques et les informations sur la saison commerciale sont compilées et communiquées. Notre participation à l'IKO, qui réunit annuellement les pays producteurs de kiwi, est toujours enrichissante. Les informations vous sont relayées.

Enfin, un autre axe majeur, plébiscité par les adhérents : les travaux liés aux aspects de la culture du kiwi, et recherche-expérimentation. Nous restons très actifs sur les demandes de dérogation 120 jours. Le projet transversal d'étude sur les dépérissements (Unlocked) est en cours, avec le soutien de la région Nouvelle-Aquitaine. La punaise diabolique, la bien nommée, a elle aussi les honneurs d'un projet collectif clôturé fin 2023, cofinancé par FranceAgriMer.

Notre association est une petite association, mais elle a pour ambition d'occuper tous les espaces utiles au développement de notre fruit et de sa valorisation. Les défis sont nombreux. Vous les connaissez tous : l'accès à l'eau, la brutale augmentation de toutes les charges depuis 2022, la perte de pouvoir d'achat et bien sûr la raréfaction des moyens de production, nous ne jouons pas à armes égales en Europe. Et dans un autre registre, le renouvellement des générations.

Notre sentiment est que les kiwiculteurs français ont de nombreuses cartes en main pour renouveler et augmenter le verger, les terroirs de production adaptés existent. En parallèle, le kiwi qui jusqu'à il y a quelques années n'avait pas ou peu de maladies ou ravageurs à déplorer, est en quelque sorte rattrapé par la patrouille des parasites émergents.

Après les gigantesques manifestations des agriculteurs début 2024, nous pensions, entre autres, que la fin des surtranspositions était actée, et que nous pourrions bénéficier des mêmes moyens de protection que nos confrères de la zone sud, Italie, Grèce, Espagne et Portugal. Nous avons fait un courrier dans ce sens. Et bien pas du tout, il fallait comprendre que les surtranspositions cela voulait dire les  *futures*  surtranspositions. Nous n'avions pas compris que les agriculteurs se mobilisaient pour de problèmes qui n'existaient pas encore.

En 2023, nous nous inquiétions de la disparition annoncée de Movento ; ne vous inquiétez plus, le Movento sera totalement banni, vraisemblablement en octobre 2025. A suivre.

**A propos du BIK** : Depuis plus de 40 ans, le BIK rassemble les producteurs, coopératives et expéditeurs de kiwi français. Il reflète leur volonté de travailler ensemble pour promouvoir et valoriser le kiwi français.





En 2024, c'est la protection contre la punaise qui nous mobilise. *Halyomorpha halys* est en développement constant depuis 2020. Les travaux de recherche n'ont pas permis de valider les méthodes testées.

Ce qui veut dire que nous avons 2 options :

- étudier la lutte via un parasitoïde, intéressant et prometteur, c'est un levier nécessaire notamment en Agriculture Biologique, mais cela va prendre du temps.
- maintenir une protection phytosanitaire, cela peut être fait immédiatement.

C'est pour cela que nous avons de nouveau sollicité et obtenu, *comme en 2021, comme en 2022, comme en 2023*, une dérogation 120 jours pour deltaméthrine.

Et pourtant non, cela ne va pas se passer comme ça. A la quasi-veille du premier traitement, un projet de règlement d'exécution européen intime que l'on ne pourrait plus, dans un délai de 6 mois, avoir une LMR supérieure à la limite de quantification, soit 0,01 ppm. Autant dire rien.

Une trentaine d'autres cultures pourraient ainsi continuer tranquillement à présenter une LMR de 0,15 ppm, mais pas le kiwi, pour une obscure raison d'analyses de résidus qui n'auraient pas été fournies par la firme...

Tout d'un coup, ce qui était possible pour les 30, **ce qui avait été possible pour le kiwi depuis 4 ans**, sans -que l'on sache- aucun préjudice pour l'applicateur, pour le consommateur ni pour l'environnement, était proscrit ! L'incrédulité et l'incompréhension ont rapidement fait place à la colère et à un sentiment de totale injustice. Les échanges avec les services ont été nourris et très vifs. C'est une situation ubuesque.

En résumé, votre conseil d'administration a officiellement demandé à comprendre **comment** un tel processus était possible, sans que nous en soyons informés ; il a bien sûr demandé une **dérogation 120 jours** pour un produit (Trebou 30 EC- etofenprox) utilisé notamment en Italie et en Grèce **ainsi qu'une** une **LMR transitoire**, ou tout dispositif équivalent avec maintien d'une LMR de 0,15 ppm jusqu'à la fin de la campagne commerciale.

Nous en sommes là. Nous espérons que nous obtiendrons gain de cause, mais nous ne sommes pas au bout de nos surprises. Cette situation nous paraît révélatrice de dysfonctionnements importants autant qu'inacceptables. Au cours de nos échanges, nous avons confirmé que d'autres filières, avec d'autres impasses, étaient impactées. Comme nous avons pu confirmer que nombre de produits agricoles de provenance hors CE ne l'étaient pas.

**Il est urgent de rationaliser tous ces dispositifs** et de faire en sorte qu'ils soient transparents pour les acteurs économiques que nous sommes, et surtout pour les citoyens que nous sommes.

Il est urgent de mettre fin aux distorsions de concurrence que nous subissons vis-à-vis des autres pays producteurs européens. Le bilan comparatif des usages, établi par le BIK dans le cadre du comité de solutions, dont nous parlerons ensuite, est édifiant.

Il est urgent de ne pas se laisser confisquer notre droit à produire. C'est peut-être un concept rétrograde, mais c'est le seul qui ait fait ses preuves pour nous nourrir.

**A propos du BIK** : Depuis plus de 40 ans, le BIK rassemble les producteurs, coopératives et expéditeurs de kiwi français. Il reflète leur volonté de travailler ensemble pour promouvoir et valoriser le kiwi français.





**Le kiwi  
des producteurs  
français**

**Bureau  
national  
Interprofessionnel  
du Kiwi**

B-A-L. 02  
100, allée de Barcelone o 31000 Toulouse  
Tél. 05 61 22 17 89  
Fax : 05 61 22 65 05  
[lekiwidefrance.fr](http://lekiwidefrance.fr)

Les producteurs de kiwi français, confiants, sont bien dans les starting blocks pour la création de richesses qui seule permettra de faire face au mur de dettes qui grandit ; il serait tout indiqué de ne pas leur infliger le port de semelles de plomb.

**DERNIERE MINUTE** : nous venons d'apprendre, coup sur coup, les réponses positives apportées à nos demandes : en premier lieu, la dérogation pour étofenprox a été signée le 10/6, et en second lieu la confirmation que les fruits récoltés avant décembre pourront présenter une LMR jusqu'à 0,15 ppm. Nous attendons la confirmation formelle pour ce point. Pour 2024, nous sommes pourvus.

Il faut maintenant s'attaquer à la protection pour 2025. Vous pouvez compter sur nous.

En votre nom à tous, nos vifs remerciements à l'équipe du BIK, au dynamisme de sa directrice, Adeline et à l'enthousiasme de ses collaborateurs. Et une nouvelle fois merci aux présents à cette assemblée générale.

Nous restons à votre disposition pour tout échange et vous souhaitons une riche journée.

Pour le Conseil d'administration

Les Présidents

Marie-José SANZ

Christophe GAUTHERON

**A propos du BIK** : Depuis plus de 40 ans, le BIK rassemble les producteurs, coopératives et expéditeurs de kiwi français. Il reflète leur volonté de travailler ensemble pour promouvoir et valoriser le kiwi français.

